

Les modalités des Groupes d'Habilités sociales seront les suivantes

- Groupes de 6 personnes au minimum et co animation, 8 personnes permettraient de réduire les coûts.
- Engagement moral et financier sur l'ensemble de l'année scolaire.
- L'association prendra en charge 1/3 des frais.
- **Coûts à la charge des familles, déduction faite de la participation de l'association**

6 Primaires	6 Collégiens	6 Lycéens
Par séance 44,44 €	Par séance 55,56 €	Par séance 55,56 €

- Trois chèques à l'inscription seront demandés, un par trimestre qui sera encaissé au début du trimestre correspondant,
- Une facture sera délivrée lors de l'encaissement du chèque trimestriel; elle mentionnera le montant demandé aux familles,
- Précision en cas d'absence du jeune : la séance ne sera pas remboursée,
- Précision en cas d'absence de la ou des professionnelles le cas échéant : la séance sera remboursée aux familles sur la facture suivante, si aucune date supplémentaire n'a pu être trouvée.

- Calendrier prévisionnel primaires et collégiens :

1^{er} trimestre : 3 et 17 octobre, 7 et 21 novembre, 5 décembre,
2^{ème} trimestre : 9 et 23 janvier, 6 et 20 février, 20 mars, cette date étant à confirmer par la MJC,
3^{ème} trimestre : 3 et 17 avril, 22 mai, 5 et 19 juin

- Calendrier prévisionnel lycéens

1^{er} trimestre : 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre,
2^{ème} trimestre : 9 janvier, 6 février, 20 mars, cette date étant à confirmer par la MJC,
3^{ème} trimestre : 3 avril, 22 mai, 5 juin

Les dates du 5 et 12 septembre 2026 sont réservées aux entretiens individuels pour les nouveaux participants.

Messagerie : asso.aspergerlorraine@gmail.com